



BACCALAURÉAT GÉNÉRAL SCIENTIFIQUE

Bac S : Ecologie - Agronomie - Territoires (EAT)

Formation initiale

>>> OBJECTIFS

Le bac général scientifique donne le niveau de culture générale et les outils intellectuels indispensables pour entreprendre des études supérieures.

>>> ORGANISATION

Le bac S EAT est caractérisé par ses enseignements de spécialité :

- Les mathématiques et les sciences physiques
- Ecologie, Agronomie, Territoires (EAT), spécialité traitée uniquement dans l'Enseignement Agricole, en approche pluridisciplinaire. Elle comprend une part dominante de biologie et écologie, complétée par des apports en agronomie et économie. Cette spécialité aborde l'étude des systèmes vivants complexes en liaison avec les activités humaines dans la perspective du développement durable.

>>> CONDITIONS D'ACCÈS

Sont admis en 1^{ère} S EAT, les élèves de Seconde Générale et Technologique ayant reçu un avis favorable du conseil de classe de l'établissement d'origine.

>>> POURSUITE DES ÉTUDES

Le Bac S EAT prépare à des études supérieures scientifiques et technologiques courtes ou longues.

Dans l'enseignement supérieur agronomique :

- classes préparatoires à des concours d'admission dans les Ecoles d'Ingénieurs (ENSA-ENITA) et de Vétérinaires (ENV),
- écoles privées d'Ingénieurs en agriculture,
- BTS du secteur agricole, para-agricole et agro-alimentaire (34 options dans les secteurs Production, Transformation et Bio-industries, Technico-commercial, Aménagement de l'espace et protection de l'environnement).

Dans l'enseignement supérieur scientifique :

- Licence - Masters (sciences, carrières de la santé...)
- DUT, BTS

>>> ENSEIGNEMENT FACULTATIF

Quel que soit le niveau de pratique équestre ou les ambitions sportives dans le domaine des pratiques équestres, le LEGTPA de Blanquefort propose des solutions adaptées pour bien associer passion et études scientifiques de qualité, en baccalauréat scientifique. Deux possibilités sont offertes :

L'OPTION FACULTATIVE HIPPOLOGIE-ÉQUITATION

Deux heures de cours et applications en hippologie, une reprise d'une heure d'équitation par semaine sont prévues au programme de l'option, de la Seconde à la Terminale. L'évaluation en cours de formation est prise en compte pour les points supérieurs à dix dans la délivrance du baccalauréat.

A noter, la possibilité pour les cavaliers titulaires d'une licence de poursuivre la pratique équestre dans le club d'origine, tout en bénéficiant de l'inscription à l'option, sous réserve de suivre le planning des évaluations prévues au lycée.

LE CLUB ÉQUITATION COMPÉTITION

Véritable section sportive réservée aux compétiteurs de bon niveau, ce club, conduit en partenariat avec la Société Hippique de Blanquefort (SHB), comprend trois heures d'entraînement hippique par semaine ainsi que des participations en compétitions équestres régionales ou nationales. Il est réservé aux titulaires des galops 6 et 7. Un suivi scolaire spécifique encadre ces sportifs en préservant ainsi la réussite scolaire, qui reste prioritaire.

Pour des informations plus précises, nous vous invitons à consulter notre site internet : www.formagri33.com

Rendez-vous à notre journée portes ouvertes pour rencontrer les professeurs, instructeurs et élèves pratiquant l'équitation.





Classe de première S

ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES COMMUNS AUX SÉRIES GÉNÉRALES	HORAIRE/ Hebdo madaire
Français	4h
Histoire-Géographie	4h
Langue vivante 1 et Langue vivante 2	4h30
Éducation Physique et Sportive (EPS)	2h
Éducation Civique Juridique et Sociale (ECJS)	0h30
Accompagnement personnalisé	2h
Vie de classe	10h/an
ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES S PÉCIFIQUES À LA SÉRIE S	HORAIRE/ Hebdo madaire
Mathématiques	4h
Physique-Chimie	3h
Écologie - Agronomie - Territoires	5h +1h de TPE
TOTAL HEBDOMADAIRE	30h
ENSEIGNEMENTS FACULTATIFS	
Hippologie-Équitation	3h

Classe de terminale S

ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES COMMUNS AUX SÉRIES GÉNÉRALES	HORAIRE/ Hebdo madaire
Langue vivante 1 et Langue vivante 2	4h
Éducation Physique et Sportive (EPS)	2h
Éducation Civique Juridique et Sociale (ECJS)	0h30
Accompagnement personnalisé	2h
Vie de classe	10h/an
ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES SPÉCIFIQUES À LA SÉRIE S	HORAIRE/ Hebdo madaire
Mathématiques	6h
Physique-Chimie	5h
Philosophie	3h
Écologie - Agronomie - Territoires	5h30
Enseignement de spécialité : Écologie - Agronomie - Territoires	2h
TOTAL HEBDOMADAIRE	30h
ENSEIGNEMENTS FACULTATIFS	
Hippologie-Équitation	3h

HORAIRES ET DISCIPLINES DES ENSEIGNEMENTS «ÉCOLOGIE - AGRONOMIE - TERRITOIRES»

(Horaires élèves annuels et hebdomadaires)

Disciplines	PREMIÈRE S		TERMINALE S	
	Enseignement spécifique		Enseignement spécifique	Enseignement de spécialité
		TPE		
Biologie écologie	108h (3h)	36h en pluri (1h)	180h (5h)	*
Sciences et techniques agronomiques	54h (1h30)		18h (0h30)	18h (0h30)
Sciences économiques sociales et de gestion	18h (0h30)		*	18h (0h30)
Histoire-géographie	*		*	18h (0h30)
Education socioculturelle	*		*	18h (0h30)
		36h (1h) horaire enseignant complémentaire pour la pluri, discipline non affectée		
Total	180h (5h)	36h (1h)	198h (5h30)	72h (2h)

Le Lycée Agro-Viticole de Blanquefort accueille les élèves en internat, demi-pension et externat.

